



L'INFRASTRUCTURE URBAINE, LES VALEURS COMMUNAUTAIRES ET LE PTIC

L'infrastructure est ce qui donne vie aux villes du Canada. Au même moment, l'infrastructure soulève un certain nombre de grandes questions en matière de politique urbaine. Caroline Andrew et Jeff Morrison se penchent sur certains des grands enjeux politiques dans leur récent examen du Programme des travaux d'infrastructure du Canada (PTIC) publié dans la deuxième édition de *Urban Policy issues : Canadian Perspectives*.¹

Comme le montrent M^{me} Andrew et M. Morrison, il y a longtemps que l'infrastructure fait partie des débats d'intérêt public au Canada. À différents moments, on s'est surtout intéressé aux stratégies politiques et économiques qui sous-tendent les décisions locales en matière d'infrastructure alors que les répercussions des structures politiques sur les décisions en matière d'infrastructure ont fait l'objet d'une attention limitée. Selon M^{me} Andrew et M. Morrison, ce que l'on comprend beaucoup moins bien, c'est l'idée selon laquelle l'infrastructure est le miroir des valeurs communautaires.

C'est à la dernière grande question que les auteurs contribuent le plus. Se basant sur le concept de la « politique du besoin » énoncé par Rochefort et Cobb, les auteurs soutiennent que :

[Traduction] « souvent, la phase la plus délicate d'une lutte politique ne se livre pas sur la question de savoir qui peut influencer sur les décisions, mais sur la question de savoir qui peut influencer sur la définition des besoins. Une fois que l'on comprend que certains besoins existent, on trouve des solutions. Les solutions trouveront leur sens dans la façon dont les besoins ont été définis et dans la façon dont les besoins ont été interprétés. »

M^{me} Andrew et M. Morrison poursuivent leur réflexion en montrant comment « le besoin d'infrastructure » s'est reflété dans le Programme des travaux d'infrastructure du Canada de 1994-1998. Plus précisément, les données semblent indiquer qu'il s'est traduit en deux questions de principe fondamentales : qui devrait payer? et qu'est-ce qui devrait être construit? Dans le premier cas, il s'agit de déterminer s'il faut répartir les coûts entre les secteurs public et privé (p. ex. en fonction des objectifs du programme) et les différents ordres de gouvernement. Dans le deuxième cas, il s'agit de déterminer s'il faut investir dans l'infrastructure de base, comme la réfection des conduites maîtresses ou dans les commodités urbaines qui améliorent la qualité de vie de la population, comme les terrains de jeu et les bibliothèques – et de cerner les stratégies politiques qui sous-tendent les différents choix.

¹ Caroline Andrew et Jeff Morrison, *Infrastructure* dans Edmund P. Fowler et David Siegel, éd. *Urban Policy Issues : Canadian Perspectives*, 2^e édition (Oxford : 2002).

Faits saillants pour Infrastructure Canada...

L'analyse du PTIC faite par M^{me} Andrew et M. Morrison laisse entendre qu'il faudrait considérer la façon dont les besoins d'infrastructure sont définis comme une question fondamentale en vue de la conception des politiques futures. La façon de définir les besoins – et qui est à l'origine de ces besoins – a des répercussions très réelles : elle détermine qui paie et ce qui est construit.

D'après leur analyse du PTIC et leur discussion des initiatives d'infrastructure précédentes, comme le programme fédéral de prêts aux usines d'épuration ou la *Loi sur l'aide aux améliorations municipales*, M^{me} Andrew et M. Morrison concluent que [traduction] « le gouvernement fédéral considère l'infrastructure urbaine comme un moyen de créer des emplois (et peut-être de gagner une élection) plutôt que comme un moyen de créer des villes ». Ils notent également qu'un nombre relativement peu élevé de programmes d'infrastructure est explicitement lié au développement d'une économie axée sur l'information capable d'affronter la concurrence internationale au XXI^e siècle. Ces deux conclusions montrent à quel point la redéfinition du besoin d'infrastructure nous aidera à considérer l'infrastructure comme un moyen novateur d'atteindre une gamme plus vaste d'objectifs stratégiques fédéraux.

Tous les documents cités sont disponibles auprès de la Division de la recherche.